

**PROCES-VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du JEUDI 07/09/2023 à 20h30**

Présents : MM. RESTIF Vincent, MAUNIER Alain, BLU Daniel, TOURTIER Anthony, TUSSEAU Dominique, TOUPLAIN Bruno, MOUNIER Dominique, LUCIEN Jessicka ,JULIEN Pascale, MARCINIAK Rose-Marie

Excusé(e)s : MM. Cynthia CADOT – Eliane GUYON - Florent CROSNIER - Laëtitia ROUEIL

Secrétaire : Mme Pascale JULIEN

Procuration : Mme Cynthia CADOT à M. Alain MAUNIER

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation PV du 06/07/2023
2. CCPC : Projet d'aménagement du centre administratif intercommunal
3. Finances : Tarifs locations 2024 à modifier – Durée d'amortissement pour les dépenses antérieures au passage à la M57 – DM 1 budget communal
4. Journée tous à vélo : Frais d'impression et information budget
5. Terrain de football : Devis entretien
6. Eglise ; Devis cloche – Contrat d'entretien à revoir
7. Commission illuminations : Compte rendu et devis
8. Eclairage public : Horaires et date de travaux rénovation
9. Remboursement impôts fonciers pour occupation de terrain avant la vente
10. Questions diverses et imprévues

1. Approbation PV de la réunion du 06/07/23

Le procès-verbal du 06/07/23 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. CCPC : Projet d'aménagement du centre administratif intercommunal

M. le maire informe le conseil municipal que le centre administratif intercommunal va être agrandi. Cela permettra de créer des bureaux dans l'actuelle salle de réunions et établir le service économique à CRAON, actuellement à Cossé-le-Vivien. Un amphithéâtre d'une soixantaine de place va être créé. Les matériaux utilisés seront biosourcés (paille, etc.....)

3. FINANCES

3-1 Tarifs locations 2024 – Délibération 2022-09-01 (Annule et remplace la délibération N°2023-07-02

M. le maire informe que lors de la précédente réunion les tarifs de location de la salle des loisirs ont été votés sans augmentation suite à une mauvaise interprétation des propositions de la commission finances, seuls les tarifs du chauffage avaient été augmentés. Sur proposition de la commission finances, le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, vote les tarifs suivants :

**LOCATION DE LA SALLE DU RESTAURANT SCOLAIRE**

RESTAURANT SCOLAIRE loué uniquement aux habitants de la commune	TARIFS	ARRHES	CAUTION
Vin d'honneur	51 €	////////	////////
Repas de famille (8h - 2 h)	124 €	50 %	300 €
WEEK-END /ST SYLVESTRE / 2 JOURS	185 €		
Supplément chauffage par jour (15/10 au 15/04 environ)	42 €	////////	////////
Chauffage 2 jours	63 €		
CAUTION	300 €		

#### Location salle O GRE DES LOISIRS

LOCATION DES SALLES O GRE DES LOISIRS	TARIFS applicable aux HABITANTS de la Commune 1jour	Tarifs habitants 2 jours	TARIFS applicable aux personnes extérieures de la commune	Tarifs hors commune 2 jours
Grande salle	152€	230 €	175 €	265 €
Vin d'honneur (pas de supplément chauffage)	71 €		117 €	
Chauffage grande salle	52 €	78 €	52 €	78 €
Office/Cuisine	23,50 €	35,50 €	59 €	89 €
Petite salle	94 €	140 €	117 €	175 €
Vin d'honneur (pas de chauffage supplémentaire)	35 €		59 €	
Chauffage petite salle	13,50 €	21 €	13,50 €	21 €
Ensemble (GS + PS + Office/cuisine)	234 €	350 €	350 €	525 €
Supplément chauffage pour l'ensemble du complexe	68 €	104 €	68 €	104 €
Podium pour la grande salle 32 m <sup>2</sup> ( 16 modules de 1 x2 m <sup>2</sup> )	25 €			
TARIF ST SYLVESTRE	Tarif 2 jours			

Caution	500 €
Arrhes de la location	50 %

### **Pas de chauffage imposé et nombre de jetons limité pour la grande salle**

**Gratuit pour toutes les manifestations organisées par les associations communales, fête des voisins et vin d'honneur après sépulture.**

**Pour les demandes d'habitants concernant des activités festives courtes, le tarif vin d'honneur sera appliqué.**

### **Tarif pour les associations, collectivités etc... hors commune** (hors festivité et activité lucrative)

➤ Tarification uniquement du chauffage suivant la salle demandée

**Tarif espace extérieur « O Com 3 Pom » : 22 € la journée** pour les particuliers, gratuit pour les associations communales ou fête des voisins.

### **Location foyer des jeunes**

Location uniquement à la St Sylvestre aux adhérents du foyer des jeunes : **110 €**

### **Locations mobilières**

- TARIFS TABLES ET BANCS : 1,35 € du ML + bancs gratuits ou chaises
- CHAISES SEULES : 0,35 € /chaise marron pliante
- TARIFS BANC SEUL : 0,35 € du ML
- LOCATION PARQUET :  
 Jusqu'à 100 m<sup>2</sup> : 100 €  
 Supérieur à 100 m<sup>2</sup> : 150 €

LOCATION PODIUM : Gratuit pour les associations communales et la CC Pays de Craon, Nulle Part Ailleurs, CIAS

- Hors commune : Ecoles, associations, collectivités : **50 €**

### 3.2 **Adoption des durées d'amortissement pour les dépenses antérieures au passage à la M57 – Délibération N°2023-09-02**

M. le maire rappelle que suite au basculement en nomenclature M57 au 1er janvier 2023, il est nécessaire de cadrer la politique d'amortissement du budget principal de la commune pour les investissements réalisés antérieurement à cette date.

Pour rappel, l'amortissement est une technique comptable qui permet, chaque année, de constater forfaitairement la dépréciation des biens et de dégager des ressources destinées à les renouveler.

La commune de Pommerieux a toujours amorti ses documents d'urbanisme sur option, sur le cadencement maximal de 10 ans, autorisé par la réglementation. En outre, elle est soumise à l'amortissement obligatoire des subventions d'équipement versées. Lorsque ces subventions financent des mobiliers, matériels ou études, la durée d'amortissement ne peut dépasser 5 ans, pour des bâtiments et installations, elle est limitée à 30 ans et pour des projets d'infrastructures d'intérêt national, elle peut aller jusqu'à 40 ans.

Les actifs acquis antérieurement au 1/1/2023 et à amortir sont les suivants :

- Révision de la carte communale (2018) pour 17322,70 €
- Test psychométrique (2021) pour 106,60 €
- Logiciel Abelium (2020) pour 768 €
- Travaux Chemin de bel Air (2022) pour 1482,05 €
- Réseau eaux pluviales (2021 et 2022) pour 21452,03 €
- Effacement de réseau Grande Rue et éclairage public (2022) pour 30521,88 €
- Rénovation éclairage public entrée de bourg, Grande Rue (2022) pour 20655 €
- Effacement de réseaux Télécom Grande Rue (2022) pour 20182,06 €

En M14, les amortissements étaient constatés en années pleines à partir de l'année qui suit la dépense. Après passage en M57, les tableaux d'amortissement sont poursuivis jusqu'à leur terme selon le même cadencement.

Pris en compte ces éléments d'information,

Le Conseil municipal, pour le budget principal de la commune,

Par 12 voix pour:

Et aucun votes contre:

Pour la fixation des durées d'amortissement :

- CONFIRME les durées d'amortissement suivantes pour les immobilisations déjà acquises avant le 1/1/2023 :

Compte 202	Documents d'urbanisme	10 ans
Comptes 204...1	Subventions d'équipement versées pour matériel, mobilier et études (test psychométrique et logiciel Abelium)	5 ans
Comptes 204...2	Subventions d'équipement versées pour bâtiments et installations (tous travaux sur réseaux, sauf le suivant)	10 ans
	Travaux Chemin de Bel Air	5 ans

### 3.3 DM 1 Budget communal- Délibération N°2023-09-03

Afin de régler les dernières factures de révisions de prix des entreprises pour l'aménagement de bourg, de passer les écritures d'amortissement, de régler le prélèvement pour la hausse de la taxe d'habitation en 2018, il est nécessaire de modifier le budget de la façon suivantes :

<b>INVESTISSEMENT</b>					
<b>DEPENSES</b>	<b>Voté BP</b>	<b>DMI</b>	<b>TOTAL</b>		
231 opération 182	22 696.00 €	8 284.00 €	30 980.00 €	} Révision prix MO et PIGEON	
204182	17 100.00 €	-7 000.00 €	10 100.00 €		
212	16 000.00 €	-1 284.00 €	14 716.00 €		
2041512/041	12 188.35 €	10 746.00 €	22 934.35 €	Modification CPTÉ	
<b>TOTAL</b>	<b>67 984.35 €</b>	<b>10 746.00 €</b>	<b>78 730.35 €</b>		
<b>INVESTISSEMENT</b>					
<b>Recttes</b>	<b>Voté BP</b>	<b>Virement de crédit</b>	<b>TOTAL</b>		
2041511/041	12 188.35 €	10 746.00 €	22 934.35 €	Modification CPTÉ	
28041512/040	1 367.01 €	1 074.60 €	2 441.61 €	} Complément amortissement	
28041411/040	10.66 €	21.32 €	31.98 €		
O21	121 600.49 €	-1 095.92 €	120 504.57 €	Virement de la section fonctionnement	
<b>TOTAL</b>	<b>12 188.35 €</b>	<b>10 746.00 €</b>	<b>22 934.35 €</b>		
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
<b>Dépenses</b>	<b>Voté BP</b>	<b>Virement de crédit</b>	<b>TOTAL</b>		
681/042	12 789.94 €	1 095.92 €	13 885.86 €	Amortissement fonctionnement	
O23	121 600.49 €	-1 095.92 €	120 504.57 €	Virement à la section investisst	
739118/014	0.00 €	3 031.00 €	3 031.00 €	} Prélèvement pour hausse de TH entre 2017et 2019	
60632/011	21 000.00 €	-3 031.00 €	17 969.00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>134 390.43 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>134 390.43 €</b>		

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, approuve la décision modificative N°1 telle qu'elle a été présentée.

#### 4. JOURNEE TOUS à VELO DU 18/06/2023

##### 4.1 Frais d'impression programme

Les frais d'impression pour 300 exemplaires du programme sont de 561.60 €. Le premier devis était de 128 €. M. le maire informe que d'autres pages ont été rajoutées (sponsors, etc....) et le nombre d'exemplaires a triplé.

Le conseil municipal accepte le montant de cette dépense.

##### 4.2 Information budget

Le budget de dépenses total pour la commune est de 2 207,38 € comprenant l'achat d'un percolateur, de peinture, de frais d'impression, vin d'honneur et restauration, post-contact et de la subvention à Génération Mouvement. Une demande de subvention a été faite auprès du Conseil Départemental dans le cadre de Terre de Jeux 2024 pour 1 600 € soit 72,5% du coût total.

#### 5. Devis entretien terrain de football – Délibération N°2023-09-04

M. Daniel BLU propose un devis de l'entreprise TSE pour l'entretien du terrain de football qui est tout bosselé – Un précédent devis avait été demandé pour drainer et sabler le terrain d'un montant d'environ 4000 € - Il avait été également envisagé que le personnel technique

fasse l'entretien avec du matériel de la comune de Craon– Il informe que cette prestation permettra d'aérer uniquement le grand terrain de football.

Code article	Désignation	Qté	Unité	P.U. HT	Total HT	Taux TVA
	Terrain de football					
	TERRAIN HONNEUR					
	OCTOBRE/ NOVEMBRE 2023					
ART0101	Décompactage du terrain avec décompacteur linéaire Imants Shockwave monté sur tracteur L4100. Profondeur de travail jusqu'à 25 cm. espacement des lignes 20 cm. Si le terrain dispose d'un arrosage automatique, merci de repérer les arroseurs avant notre intervention.	6 000,000	m²	0,13	780,00	20,00



Soit 936 € TTC

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité accepte le devis tel qu'il a été proposé pour un montant de 780€ H.T soit 936 € TTC.

6. Devis cloche église- Délibération N°2023-09-05

M. MAUNIER Alain informe que 2 devis ont été réalisés pour la réparation de la cloche, un à l'entreprise MACE, l'autre à l'entreprise BODET. Les travaux de réparation sont différents. M. Maunier Alain a alors demandé à l'entreprise BIARD-ROY de venir voir sur place. Il n'y aurait qu'une pièce à changer. Il informe que l'angélus ne sonne plus.

**Devis Macé**

**TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE ARMOIRE CLOCHES ET REMISE EN SERVICE VOLEE 3 - EGLISE SAINT MARTIN -**

Code	Description	Qté	Montant HT
TXT00144	<b>ÉTAT DES LIEUX :</b> Lors de notre dernière intervention, nous avons constaté le manque d'une coupure de sécurité extérieur sur le coffret des cloche et que l'ensemble de tirage cloche 3 avais rompu.  Nous vous proposons de mettre en conformité l'armoire et remettre en service la cloche 3 en remplacement son ensemble de tirage, soit :		
TXT00145	<b>NATURE DE NOTRE PRESTATION</b>		
CVPR 074	<b>FOURNITURE D'UN ENSEMBLE DE TIRAGE COMPLET CLOCHE 3</b> Comprenant : • Une chaîne moto à rouleaux • Une chaîne à maillons • Deux ressorts de compensation • Deux brides	1,0000	
COUPURE EXTERIEURE	<b>FOURNITURE D'UNE COUPURE EXTÉRIEURE NORMALISÉE</b> • A fixer sur armoire de cloche • Pour mise en sécurité électrique de l'armoire sans ouverture	1,00	
MOMAC CAMPA	<b>FRAIS D'INSTALLATION COMPRENANT :</b> • Déplacement du personnel de montage • Mise en place des moyens d'accès et de sécurité standard (hors échafaudage et nacelle) • Balisage de la zone de travail • Livraison des équipements • Pose des équipements • Essais et réglages des équipements • Nettoyage du chantier après intervention • Petites fournitures (accessoires de pose) • Frais de déplacement (hébergement, restauration,...) • Assurances : Responsabilité civile et décennale.		

Options (retenues) HT : 0,00€

Total HT (hors options)	992,80
Total TVA 20,00	198,56
Total TTC	1 191,36

Devis BODET

## **REPLACEMENT DU BATTANT DE LA CLOCHE n°3 "Usure de la cloche"**

PRESTATIONS/MATERIELS				
Code	Description	Qté	PU HT	Total HT
	<b>CLOCHE n°3: 333 Kg</b>			
	- Remplacement du battant de la cloche 3.			
914004	BATTANT CLOCHE 451 A 600 KGS Battant tourné en acier doux pour limiter l'usure de la cloche. Chasse longue ou courte, dimensions calculées selon le poids de la cloche.Fourni avec baudrier incluant boulons, goupilles de sécurité, cuir et chape de sécurité métallique. Traité anticorrosion, couleur noire.	1,00	1 315,00	1 315,00
	- Remplacement du disjoncteur triphasé 400 V par un disjoncteur monophasé 230V pour la protection du tintement de la cloche 3 remplacé après 2018.			
508403	DISJ.1P+N 10A COURB C PC 4,5KA	1,00	54,00	54,00
	<b>PRESTATIONS</b>			
	Intervention d'un technicien Bodet.			
MTRADI	MAIN D'OEUVRE CAMPANAIRE Forfait temps de travail sur place	1,00	375,00	375,00
PART_TR	FRAIS DE TRANSPORT Participation aux frais d'emballage et de transport	1,00	69,00	69,00

**Remarques spécifiques :**

Dans le contexte économique actuel, les matières premières dans leur ensemble étant des valeurs spéculatives et représentant une part importante de nos produits manufacturés, (cuivre pour câbles et paratonnerres – bronze cloches ....), nous vous informons ne pas pouvoir , maintenir les conditions tarifaires de nos offres , au-delà d'une durée de 4 semaines.

TOTAL HT	1 813,00 €
TVA 20%	362,60 €
TOTAL TTC	2 175,60 €

Devis BIARD-ROY

## Remise en service en volée de la petite cloche datant de 1962

Monsieur le MAIRE,

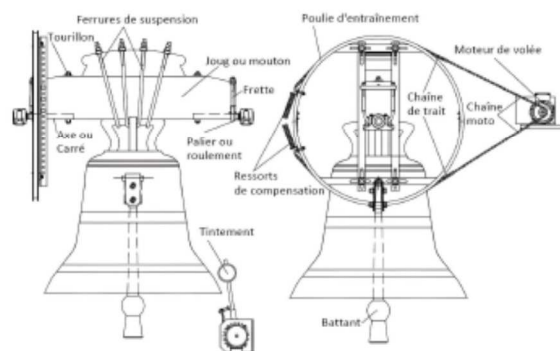
Nous faisons suite à notre passage du 29 août dernier. Nous avons constaté, à cette occasion, que l'appareil de mise en volée de la petite cloche ne fonctionnait plus. Le maillon rapide qui fixe la chaîne au ressort de compensation est cassé. Aussi, nous vous conseillons son remplacement.

Nous vous prions de trouver ci-après, notre devis pour cette opération.

Vous en souhaitant bonne réception,

Restant à votre entière disposition pour vous fournir tous renseignements complémentaires,

Veillez agréer, Monsieur le MAIRE, l'assurance de nos sentiments respectueux et dévoués.



ÉLÉMENTS DE SONNERIE

Page : 1/2

	Qté	P.U. H.T.	Total H.T.
<b>Cette prestation comprend :</b> - Remplacement d'un maillon rapide, - Remise en service en volée de la petite cloche, - Essais, réglages, - y compris déplacement,	1,000	395,00	395,00

MONTANT TOTAL H.T.395 € - MONTANT TTC 474 €

Le conseil municipal, après délibération, accepte le devis BIARD-ROY pour un montant de 395 € soit 474 € TTC.

Un devis concernant le contrat d'entretien pourrait être demandé à l'entreprise BIARD-ROY lors de la fin du contrat d'entretien avec l'entreprise MACÉ au 31/12/2024 ou par dénonciation 2 mois avant l'échéance.

### 7. Commission illuminations

#### 7.1 Compte-rendu

M. MAUNIER Alain, informe que M. Bruno Touplain et M. Dominique Mounier étaient présents – Comptoir des illuminations propose le devis suivant :

#### 7.2 Devis Illuminations – Délibération N°203-09-06

Suite à la réunion de la commission illumination, Comptoir des illuminations a fait parvenir 2 devis, un pour la location de décors, l'autre pour la pose et dépose.



Désignations	Quantité	P.U. HT	TVA	Montant HT
<a href="#">DEVIS</a>				0
MODULES POTEAUX blason	4	60		240
MODULES POTEAUx blason	5	60		300
module ninja	10	60		600
TRAVERSEE dorée 6m par 50 globalles	2	80		160
				0
				0
LOT DE 5 COMETES BLANCHES LEDS	4	60		240
TOTAL H.T				1 540 €
TOTAL TTC				1 848 €

<a href="#">DEVIS</a>				0
POSE	FORFAIT	1	200	200
				0
DEPOSE	FORFAIT	1	100	100
TOTAL H.T				300 €
TOTAL TTC				360 €

- Soit un total de 2208 € TTC

M. MAUNIER informe qu'il y a une modification dans le devis à apporter soit :  
Module Ninja 9 au lieu de 10 et 5 comètes au lieu de 4 – Elles seront installées  
Route de Craon et de Chérancé -

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, accepte les devis de comptoir  
illumination pour un montant de 1 840 € soit 2 208 € TTC.

M. RESTIF Vincent informe que le centre de loisirs va fabriquer des décors de Noël en  
bois avec l'aide de M. Bourgeois Loïc.

## 8 Eclairage public

### 8.1 Horaires éclairage public actuels

L'allumage est prévu à 6h30 le matin

Extinction à 21H30

Interruption entre le 15/05 et le 31/08.

M. RESTIF Vincent, maire, informe qu'il faudra être vigilant sur les horaires d'allumage car  
au printemps, les candélabres s'allument pour très peu de temps

## 9 Remboursement impôts fonciers – Délibération N°2023-09-07

Le maire propose de rembourser la taxe foncière au propriétaire du terrain acquis dans le  
cadre de l'aménagement de l'entrée de bourg en mai 2023 car il n'a pu en disposer depuis  
2021. Il est proposé un montant de 100 €.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, accepte de dédommager les  
propriétaires M. et Mme GARROT Jean Paul d'un montant forfaitaire de 100 € pour les  
impôts fonciers qu'ils ont payés pour le terrain dont ils n'ont pu disposer de 2021 à 2023.

### Boue lagunes

Les travaux se feront plus tard

### Associations

Proposition d'animations culturelle ou scientifique le samedi 4 /11 – Camion à l'espace enfance – Informer les jeunes – Proposer des thèmes – Intervention gratuite -

### Débat concernant le Pom's

- Décision concernant l'approvisionnement  
M. le maire informe que la commune s'approvisionne au Pom's pour les goûters de l'accueil périscolaire, le pain du restaurant scolaire, les produits d'entretien et divers, le gaz, etc... Il demande au conseil municipal si la commune doit continuer à s'approvisionner du fait des nombreuses critiques de la commune émises par le gérant.
- M. Vincent RESTIF : Proposition d'une aide des communes pour les derniers commerces sur l'ensemble de la CCPC en échange d'un cadre commercial entre la commune et le dernier commerce.
- M. Bruno TOUPLAIN : Quelles contraintes entraînent l'arrêt de l'approvisionnement au Pom's ? : Il faudrait s'approvisionner sur Craon pour le restaurant scolaire, l'accueil périscolaire et le service technique.
- M. Daniel BLU aurait aimé que le gérant revienne vers la mairie pour s'excuser de ses propos calomnieux – Il est important de soutenir le dernier commerce mais pas le comportement du gérant.
- Pascale Julien : Attention à l'attitude de la commune face au dernier commerce pour un éventuel repreneur
- Intervenants extérieurs : Visite du lieutenant Chaqui, Daniel Gendry vice-président de la CCPC.  
M. le maire propose un vote à bulletin secret :  
Continuer l'approvisionnement au Poms' : Votants 12    Oui : 6    Non : 6  
Le vote sera remis lors d'une prochaine réunion

### Zonage national éolien

Il a été établi un zonage favorable à l'éolien sur tout le territoire national.

M. le maire présente les différents sites potentiels sur Pommerieux. Il informe que le moment est peu opportun, qu'il faut réaliser des négociations foncières.

Rose-Marie MARCINIAK informe qu'il y a un passage d'avions militaire près de la Halloperie, zone potentielle pour l'éolien et qu'il sera donc difficile d'en installer sur ce site. Elle informe également que les conditions d'installations sont différentes maintenant, que des études de sols sont réalisées.

Le maire informe qu'il est urgent d'agir pour la production d'énergies renouvelables permettant la baisse des émissions des gaz à effet de serre et l'indépendance énergétique

### Passeport du civisme

- Devis NPA 200.48 € : Action supplémentaire : Bien jouer ensemble
- Sélection d'associations

### Bois Churin

Gros stock de bois suite à l'abattage des arbres 4, Place St Louis. Il est proposé de faire quelques bancs avec le bois de cèdre abattu chez M. et Mme CHURIN. Alain MAUNIER a demandé un devis à la scierie des géants pour débiter le bois : 136 € /M 3 ;

Modèle ci-après :

La découpe pourrait également servir pour les décoration de Noël et pour l'opération argent de poche.



### Photos

- Fresque espace enfance coréalisée par un artiste et les enfants du centre de loisirs.
- Allées bus Rouette Moreau – Chauvinière : Un courrier a été envoyé aux familles concernant l'aménagement réalisé, rappeler les consignes de sécurité : porter le gilet fluorescent et la ceinture de sécurité
- Parking Grand Gaubert – Sentier de Chérancé

MAM : Mme Jessicka LUCIEN informe que la MAM est ouverte depuis 1 an ; 12 enfants sont inscrits, 8 enfants maximum peuvent être accueillis en même temps – Les enfants viennent de différentes communes.

Dates à retenir :

- Conseils municipaux : Jeudis 12/10 (20h30) – 9/11 et 07/12 (20H)
- RDV Sénatoriales : Antoine Caplan 11/09 à 11h – Adelaïde Dejardin 11/09 à 20H à Craon - scier Elisabeth Doineau : 13/09 à 9H – Abdel-Bast Hadoudy : 15/09 salle de la mairie à Château-Gontier - Sophie Leterrier : 19/09 à 20 H salle du CM à CRAON
- 15/09 à 20H à la salle OGDL : Réunion bilan journée tous à vélo
- Réunion pour préparer l'inauguration à prévoir (expo, etc...)
- 25/09 à 14 H : Visite de la Sous-Préfète
- 03/10/23 : Commission communication
- 04/10/23 : Réunion Terre de Jeux à Livré-la-Touche
- 07/10/23 : Portes ouvertes MAM « Bubble Kids »
- 14/10/23 : Congrès des maires
- 28/10 à 10H30 : Inauguration entrée de bourg
- 4/11/23 : Journée « culture et science tour » à l'espace enfance
- 27/02/24 à 20H : Spectacle saison culturelle « Mentir lo minimo » cirque-vélo acrobatique Pommerieux
- 09/06/2024 : Elections européennes

Levée de séance à 22H45

---

Le maire,  
Vincent RESTIF

Le secrétaire,  
Pascale JULIEN